

Dans cette édition : EDITO La Malaisie ouvre la voie de l'abolition en Asie du Sud Est ! - 8 pays de plus votent pour un moratoire universel - Dans les couloirs de la mort, on exécute aussi la dignité - En Afrique, tribune pour une stratégie abolitionniste commune - Interview : Nestor Toko Monkam



LE MAIL DE L'ABOLITION

THE ABOLITIONIST EMAIL

Édito - La Malaisie ouvre la voie de l'abolition en Asie du Sud Est

**Par Marie-Lina Samuel,
Coordinatrice projet Afrique-Asie d'ECPM**

Rien ne semble pouvoir arrêter la marche vers l'abolition malaisienne! Après l'avoir clamée lors du séminaire parlementaire régional (organisé par ECPM, ADPAN et PGA les 30 et 31 octobre 2018 à Kuala Lumpur), la Malaisie vient d'asseoir sa position sur la scène internationale : en votant en faveur de la résolution moratoire sur l'application de la peine de mort en troisième Commission à l'ONU le 13 novembre, elle insuffle un vent nouveau sur le continent asiatique.

[>> Lire la suite](#)



8 pays de plus votent pour un moratoire universel

Le 13 novembre, 123 États membres de l'ONU ont voté en faveur de la résolution pour un moratoire universel sur l'application de la peine de mort, soit 8 pays de plus qu'en 2016. Ils n'ont jamais été si nombreux !

Grâce à cette résolution votée tous les deux ans à l'ONU, les blocs traditionnels existants au niveau mondial, régional, voire entre pays voisins, tendent à s'estomper, donnant plus de portée au mouvement abolitionniste mondial !

[>> Lire la suite](#)

Retrouvez le communiqué et la carte des pays engagés



**Dans les couloirs de la mort,
on exécute aussi la dignité**

Avant de leur ôter la vie, c'est leur humanité qu'on détruit. La majorité des condamnés à mort subissent des conditions de détention déplorables, attendant l'exécution de leur sentence pendant parfois plusieurs dizaines d'années.

La 16e Journée mondiale contre la peine de mort était dédiée à ce problème sous-estimé. Elle a été l'occasion de proposer la mise en place de standards de détention minimaux spécifiques pour les condamnés à mort.

[>> Lire la suite](#)



« Porter le message de l'abolition de la peine de mort à l'échelle du continent africain. »

En quoi votre participation en tant qu'acteur de la société civile abolitionniste africaine était-elle importante ?

En tant qu'acteur abolitionniste, j'ai très souvent plaidé en faveur de l'abolition de la peine de mort dans mon pays, m'adressant à un public limité au niveau national. Fort opportunément, ma participation à la CADHP m'a permis d'évoquer la situation des droits de l'homme en Afrique et spécifiquement de porter le message de l'abolition de la peine de mort à l'échelle du continent africain et en présence des représentants des États africains et des organisations internationales.

[>> Lire l'interview](#)

L'ACTUALITÉ DE L'ABOLITION

Mauritanie : Le blogueur Mohamed Mkhaitir devrait être libre depuis un an

Mohammed Cheikh Ould Mkhaitir a été arrêté le 2 janvier 2014 et condamné à la peine de mort pour apostasie par la Cour criminelle de Nouadhibou. L'homme de 35 ans est accusé d'avoir publié, en décembre 2013, un billet de blog sur l'esclavage et la discrimination, notamment à l'égard de la caste des forgerons dont il fait partie. L'affaire suscite depuis le début de vives réactions auprès de la population mauritanienne. Des manifestations de grande ampleur (notamment une qui a bénéficié de la bienveillance du président de la République) ont eu lieu dans tout le pays pour réclamer l'exécution du blogueur pour « blasphème ».

Qu'attendent les autorités mauritaniennes pour libérer Mohamed Mkhaitir? Alors que la Cour d'appel a prononcé sa libération le 9 novembre 2017, le blogueur mauritanien accusé d'apostasie est toujours détenu dans un lieu inconnu. 32 organisations de défense des droits humains font campagne pour sa libération et sa protection.

[Lire le communiqué de presse
conjoint](#)

Le film « Serge, condamné à mort » remporte le prix du public au festival les Festival Les Étoiles du documentaire 2018

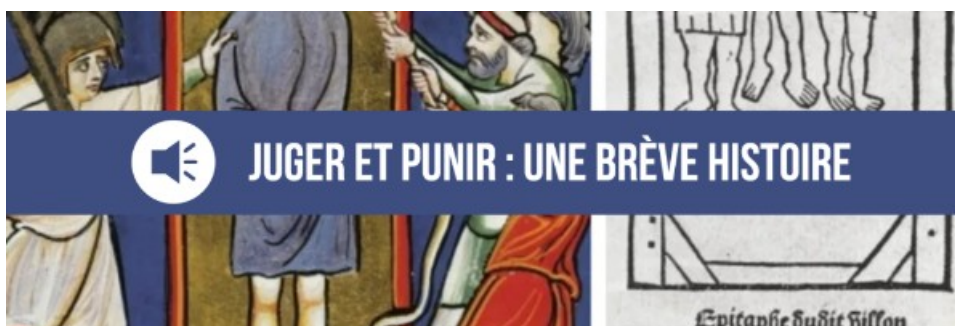
Le documentaire, qui retrace le parcours de Serge Atlaoui et le combat de Sabine, son épouse, pour le sauver des geôles indonésiennes, a été diffusé le 10 novembre au Forum des Images à Paris. S'en est suivi un débat modéré par Richard Sédillot, l'avocat de Serge Atlaoui et membre du Conseil National des Barreaux.

Marqués, les spectateurs lui ont décerné le prix du public : une nouvelle qui fait chaud au cœur, d'autant que depuis trois semaines, l'inquiétude a repris le dessus chez les proches de Serge Atlaoui. « Il y avait des rumeurs dans sa prison. Il m'a dit : si jamais tu n'as plus de nouvelles de moi, c'est que j'ai été transféré. Depuis ce jour-là, plus rien » témoigne Sabine Atlaoui.

Suisse - L'interdiction de l'exposition « Real Human Bodies » confirmée par la justice vaudoise

L'exposition anatomique, qui présente des corps humains plastinés et des squelettes à Lausanne en Suisse, a été interdite suite à la plainte de l'ACAT Suisse. En cause, l'origine incertaine des corps, qui pourraient être « ceux de prisonniers chinois décédés ou exécutés et de membres du Falun Gong, mouvement interdit en Chine dont les adeptes sont persécutés » explique l'ACAT dans un communiqué.

La polémique n'est pas sans rappeler celle d'une exposition similaire, *Our Body, à corps ouvert*, interdite en avril 2009 suite à la plainte d'ECPM et de Solidarité Chine, qui dénonçaient l'atteinte aux droits humains. « Fait exceptionnel en France, la justice a interdit une exposition anatomique, présentée à Paris » relevait *Libération* à l'époque.



Un peu d'histoire...

« Juger et punir : une brève histoire », c'est un podcast pour comprendre l'histoire de l'institution de juger et de punir et de certaines peines : « Quel sens le Moyen-Âge donne-t-il à la peine capitale ? », « Pourquoi décapiter ? » et « Quand le XXe siècle invente la notion de crime contre l'humanité », trois épisodes à découvrir sur France Culture. À vos écouteurs !

Écouter le podcast sur France culture

AGENDA